

Communiqué

ACE AVIATION DÉPOSE SES DONNÉES FINANCIÈRES DU PREMIER TRIMESTRE

MONTRÉAL, le 8 mai 2009 – Gestion ACE Aviation Inc. (« ACE ») a déposé aujourd'hui ses états financiers non vérifiés intermédiaires et son rapport de gestion pour le premier trimestre de 2009.

Conformément aux normes comptables applicables, les états financiers sont présentés sur une base de liquidation. Si, à terme, ACE ne liquide pas son actif net, elle reviendra à la présentation de ses résultats financiers sur une base de continuité de l'exploitation.

Au 30 avril 2009, l'actif d'ACE était essentiellement formé de 373 M\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie et de 75 millions d'actions d'Air Canada d'une valeur au marché de 62 M\$ à cette date. La participation d'ACE dans ACTS Aéro a été ramenée à zéro. Les dettes d'ACE se composent d'obligations convertibles de premier rang dont l'encours en capital s'établit à 64 M\$, de 3,2 millions d'actions privilégiées convertibles d'une valeur appréciée de 80 M\$ au 30 avril 2009 et de comptes créditeurs et charges à payer de 16 M\$.

Au cours du premier trimestre, ACE a racheté aux fins d'annulation 80 % des obligations convertibles de premier rang en circulation et 74 % des actions privilégiées en circulation pour un prix de rachat global de 233 M\$ et de 186 M\$, respectivement, au moyen de trois offres de rachat substantielles, qui ont pris fin en janvier et en mars 2009.

ACE poursuit le dialogue avec les actionnaires et examine des alternatives en vue de parvenir à un résultat optimal. ACE assiste également Air Canada dans ses efforts pour répondre aux importants défis auxquels elle fait face en 2009 en vue d'augmenter la valeur pour les actionnaires d'ACE.

Pour un complément d'information sur les documents publics d'ACE, dont sa notice annuelle, veuillez consulter SEDAR au www.sedar.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs. Ces énoncés se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « prévoir », « projeter », « pouvoir », « planifier » et « estimer », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses. Ces énoncés peuvent concerner entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les questions

d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou des procédures, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents déposés par ACE auprès des autorités canadiennes des valeurs mobilières et, notamment, ceux qui sont identifiés sous la rubrique « Facteurs de risque » du Rapport de gestion d'ACE pour l'exercice 2008 daté du 13 février 2009. La liquidation d'ACE au moyen d'un plan d'arrangement est assujettie à l'approbation des actionnaires et du tribunal, et la liquidation finale d'ACE est tributaire de l'obtention des quittances fiscales nécessaires et autres autorisations des autorités fiscales et de réglementation. À défaut de mener à bien la liquidation de ses actifs ou de le faire rapidement, ACE continuera d'engager des frais de fonctionnement. Les énoncés prospectifs du présent communiqué représentent les attentes d'ACE en date de son établissement, et ils peuvent changer ultérieurement. Toutefois, ACE n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable.

- 30 -

Renseignements : Des Beaumont (Montréal) 514 205-7639

Internet : www.aceaviation.com